

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

C.C.A.S. - COMMUNE DE PUBLIER
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID : 074-267400679-20221213-20221312_03-AI

**Délibération
n°20221312-03
CCAS**

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	09
Votants	10

**Date de la convocation
02/12/2022**

OBJET

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le
[20/12/2022](#)
et publication le
[20/12/2022](#)
La Vice-Présidente,
Christelle Gaudet

Séance du 13 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christelle Gaudet, Vice-Présidente du CCAS,

Présents: Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Robert Baratay, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Georges Barthe, Rémy Beaugrand, James Besson (arrivée 20h), Martine Dutruel

Excusés: Anne Baud-Lavigne (pouvoir à Christelle Gaudet)

Absents: Nathalie CHARPIN, Claire DUPONT, Alexia LEROUYER

Secrétaire de séance : Robert Baratay

COMEDIE MUSICALE - PARTICIPATION FINANCIERE DES SENIORS

En partenariat avec Nathalie Spectacle, le CCAS propose aux séniors de 60 ans et plus de participer à une comédie musicale.

Une participation financière est demandée et est fixée à 30€.

- Coût prestation : 850€ ;
- 22 participants ;
- 17 séances programmées du 20/09/2022 au 07/02/2023

La représentation est prévue le 12 mars 2023.

Le Conseil d'Administration, **après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

Décide de fixer le montant de la participation financière à 30€ par inscrits.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

PUBLIER, le 19/12/2022

Christelle Gaudet
Vice-Présidente

